



MAISON DU PATRIMOINE



BOURGOGNE

ASSEMBLEE GENERALE 2024

12 avril 2025

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 12 avril 2025

- **Présent-es :**

Annie Cèbe (LDB), Bruno Defosse (UGMM), Pierre Léger, Marie-Edith Mochon (AMA), Pierre Brossier (AMA), Laurent Cottin (président), Cyril Brulé (PNRM, secrétaire), Daniel Dériot, Bernard Perret, Gilbert Darroux, Christine Gaillard, Chantal Zanon, Sylvie Heyart (Fédération des foyers ruraux 71), Nicolas Dessertenne (La Peurtantaine), Louis Basdevant (Mairie d'Anost), Anne-Marie Ducreux (CCGAM), Vincent Guichard (EPCC Bibracte), Evelyne Combier, Catherine Petitdemange, Guillaume Lombard, Antoinette Bouchoux, Christian Bouchoux, Nicole Duchemin, Jean-Claude Nouallet, Françoise Moral (Coopérative des savoirs), Fanny Corcelle, Michèle Viaud (Coopérative des savoirs), Guillaume Lombard, Morgane Bourchard, Els O'Sullivan, Aline Dumont (trésorière), Patricia Letrange, Elise Allyot, Cécile Guénon, Caroline Darroux, Néla Lichkovà.

- **Excusé-es :**

Jean-Luc Debard (pouvoir à Annie Cèbe), Gilles Barot, Yvon Letrange (Vents du Morvan donne pouvoir à Patricia Létrange), Evelyne Bloch (Anost-Cinéma, pouvoir à Aline Dumont), Corinne Béraud (pouvoir à Evelyne Combier), Bernard Chalon (pouvoir à Annie Cèbe), Rémi Guillaumeau (pouvoir à Laurent Cottin), Els O'Sullivan (pouvoir à Aline Dumont), Philippe Gilbert, Danielle Bergeron, Jean-Paul Mathis (pouvoir à Bruno Defosse), Carine Kostrzewa (pouvoir à Bruno Defosse), Aline Pilon, Sylvain Mathieu (PNRM), Olivier Georges (PNRM), Marcelle Nicol, Liliane Dutartre (pouvoir à Patricia Létrange), Philippe Voelklin (CAC), Jean-Louis Laurent (CCGAM), Catherine Amiot (CD 71), Jean-Louis Goulier (pouvoir à Pierre Léger)

Quorum : 39 votants

Validation du compte-rendu de la dernière Assemblée générale du 6 avril 2024

Validation votée à l'unanimité

Ordre du jour :

1. **Rapport moral du président**
2. **Bilan d'activités 2024 et présentation de leurs activités par les sections de la MPOB**
3. **Rapport sur la gestion 2024: rapport du Commissaire aux comptes et conventions certifiées, approbation des comptes 2024, affectation du résultat**
4. **Projet d'activités et budget 2025**
5. **Questions diverses.**

1. Rapport moral du président

Chers adhérents, chers partenaires,

Pour mon quatrième rapport moral, j'ai revu les trois précédents et cela m'a rappelé un vieux slogan politique, « le changement dans la continuité ».

Le changement tout d'abord, Caroline et son équipe ont jonglé avec de nouveaux projets, des nouvelles ambitions portées par notre conseil d'administration, un renforcement des compétences de notre centre de ressources, une attention accrue aux habitants des communes environnantes, un souhait de renforcer les solidarités avec les autres acteurs du territoire, afin d'œuvrer ensemble au développement social local. Je souhaite remercier La Peurtantaine et son président, ainsi que La Coopérative des Savoirs et ses co-présidentes, avec qui nous nous sommes regroupés pour porter des emplois qui améliorent la vie des habitants dans le nord Saône-et-Loire et l'est de la Nièvre. Ces collaborations nous aideront à faire durer nos initiatives et se serrer les coudes est important par les temps qui courent.

Mais 2024 c'est aussi un bal-parquet envolé, une campagne de dons, un bal-parquet reconstruit, puis à nouveau effondré sous la neige (!). Une année d'inflation, le retard des votes de budgets, les incertitudes de toutes parts. L'année fut bien remplie comme en fera état le bilan des activités 2024.

L'amélioration de nos outils de gestion montre qu'après une belle relance d'activité, suite à deux années de Covid, il subsiste un problème récurrent de trésorerie dû à l'augmentation des activités et à des versements tardifs de financements, avec par ailleurs quelques appels à projet qui n'ont pas été concrétisés.

Nous reparlerons à la suite du rapport financier présenté par Aline Dumont, des solutions adoptées en CA. Je tenais tout particulièrement à remercier ici le Parc du Morvan qui est un allié de toujours et qui renouvelle son soutien en nous aidant sur les questions de trésorerie notamment et sur l'intérêt renouvelé pour nos approches.

La continuité dans l'originalité de notre structure reste de mise. D'abord de nombreux bénévoles qui s'investissent dans plusieurs associations et sections et de plus en plus dans nos actions de recherche collective et de transmission du patrimoine oral. Citons quelques traits de notre centre culturel en Morvan à Anost :

l'UGMM et la Fête de la Vielle, entre autres, dont l'édition 2024 a été fort appréciée, les veillées et les concerts, l'accueil festif des élèves du Conservatoire de la CCGAM lors de notre fête de juin, un orchestre trad à l'école pour tous les enfants du RPI Anost-Cussy-La-Petite-Verrière, les animations et le partage avec l'AMA et les ateliers pour la musique et la danse du Morvan, la programmation ciné-spectacle d'Anost-Cinéma avec son label "Art et Essai", la mise en lumière de notre région avec Vents du Morvan et ses milliers d'exemplaires vendus chaque année, et la mise à disposition de nombreuses richesses par nos sites internet ou notre centre documentaire spécialisé sur l'ethnologie du territoire et les enregistrements sonores.

Mais aussi des activités dans toute la Bourgogne avec notre section Langues de Bourgogne, dans l'Auxois autour de la création de pièces de théâtre, les ateliers très populaires des Raibâcheres du Bochet, la Chanterie, et une Résidence d'Education Artistique et Culturelle dans les écoles pour transmettre le bourguignon.

Le maillage de tous les groupes de locuteurs et locutrices un peu partout en Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne. Nous avons réalisé le premier baluscule de la MPOB en Franche-Comté cette année, avec un franc succès! Des veillées de village, où grâce à une certaine animation, on se raconte des histoires, on ose prendre la parole et passer un bon moment commun. Ces actions sont soutenues par une équipe de salarié.es qui s'inspirent et observent en détail ce que veut dire "transmettre oralement", une équipe qui comprend ce qui fait plaisir au musicien dans le jeu de routine et ce qui rassemble les gens dans le fait de se raconter les histoires du pays. Les activités bénévoles et les pratiques héritées de l'oralité sont un terreau local très riche pour trouver à notre mesure des issues à beaucoup de problèmes de notre temps. C'est ce qui fournit à la MPOB la matière principale à un travail scientifique, à la fois très local, et aussi en dialogue avec des travaux de pointe dans toute la France autour de "La fabrique sociale orale", dans le cadre de notre label "Ethnopôle".

Ces travaux embrassent de nombreux domaines, avec notamment la connaissance des moyens originaux de la distribution de l'eau potable à Arleuf et dans plusieurs villages du sud Morvan, merci à Bibracte et au Grand Site de France de nous avoir fait confiance sur ce dossier.

Il y a aussi le partage de connaissances comme la pléchie, la culture rurale des bûcherons turco-bulgares du Morvan, la recherche collective sur les histoires de vie dans la prison d'Autun et le camp de Harkis de Roussillon.... Peu à peu nous retrouvons des bribes d'une histoire populaire locale inédite.

A noter, en 2024, nous avons accueilli plusieurs étudiantes et jeunes chercheurs sur des périodes longues et des sujets élaborés ensemble : les savoirs agricoles sur l'eau, les langues de Bourgogne et la génération Z, les archives de la Fête de la vielle. Les artistes ne sont pas en reste, avec les accueils de répétitions des groupes de musique traditionnelle locaux et la co-production d'un futur concert de musiques actuelles, intégralement en bourguignon.

Nous remercions nos partenaires pour leur fidélité. Ministère de la Culture, Conseil Régional. Tout particulièrement le Conseil départemental de Saône-et-Loire qui renforce son soutien en augmentant notre subvention. Nous remercions la CCGAM, la mairie d'Anost qui met à contribution ses moyens pour nos bâtiments et l'accueil du public, le Parc du Morvan et maintenant France Active. Tous nos partenaires peuvent compter sur la souplesse et l'adaptation de notre équipe pour remplir les missions d'intérêt général que nous portons.

Toutes et tous ensemble, bénévoles, salariés, chercheurs, artistes, habitants des villes et villages de Bourgogne, de Saône-et-Loire, de l'Autunois-Morvan, d'Anost, nous œuvrons à fêter, pratiquer et nous rassembler autour de nos cultures, cela participe du lien social et de l'attractivité de notre territoire, mais aussi d'une certaine qualité de vie et d'une qualité de savoirs accessibles à tout le monde. Nous souhaitons les partager et les diffuser le plus possible.

Laurent Cottin , Président

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

2. Bilan d'activités et présentation par les sections de la MPOB

La directrice et son équipe, aidées des membres actifs présents lors de cette assemblée, présentent les grands axes des activités 2024 : chercher, rassembler, documenter, transmettre. Elle présente les cartes de répartition des activités et des adhérents. Elle présente ensuite les organigrammes (équipe professionnelle et organe de gouvernance). Un focus est fait sur quatre "projets phares de 2024 : projet sur l'eau (COUDRIER) dans les 12 communes du Grand Site de France Bibracte-Morvan des Sommets, Animation sociale orale pour les transitions dans le Sud Morvan (en partenariat avec la Coopérative des savoirs), l'accompagnement du groupe de recherche participative sur la déportation en Autunois, l'accueil d'une étudiante Erasmus sur les langues de Bourgogne (le bourguignon tel qu'on le parle dans la génération Z, dépôt d'un fonds d'archives sonores en langue bressane).

L'année 2024 a été "l'année de l'eau", pour la MPOB avec **le projet COUDRIER** : un projet de recherche participative sur les problématiques d'eau dans le Haut-Morvan, dans un contexte de dérèglement climatique, en partenariat avec l'EPCC de Bibracte et des laboratoires de recherche en sciences de l'environnement et en archéologie. Pourquoi la Maison du Patrimoine oral de Bourgogne s'intéresse-t-elle à l'eau ? C'est parce qu'il existe dans le Haut-Morvan un système d'organisation, au sein des villages, de distribution de l'eau potable basé sur la transmission orale. Ces organisations sont menacées par les changements climatiques que notre territoire subit depuis 5 ans, ainsi que par les difficultés de la transmission orale aujourd'hui, dont notre mouvement associatif a l'expérience depuis 50 ans. La MPOB a coordonné ce projet et a tenu un rôle d'intermédiation de la recherche, c'est à dire qu'elle a construit le lien entre le travail des chercheurs et les besoins des habitantes et des habitants. Ce projet démontre que le travail sur l'oralité est un levier pour le développement durable des territoires de Bourgogne.

Directeur de Bibracte : "Nous n'avons eu que deux ans de financement, il nous faut désormais réfléchir à continuer ce travail, avec les régies et les ASL."

Elue CCGAM : "C'est un sujet très important pour nos communes."

Co-présidente de la Coopérative des savoirs : "Un groupe de construction de savoirs a démarré à Brassy autour de la question de l'eau. Nous nous rejoignons notamment sur cette thématique."

En suivant cette idée, la MPOB a mis en place depuis 2024 un partenariat avec la Coopérative des savoirs autour d'une compétence **d'animation sociale orale pour les transitions** dans le territoire du sud du Parc du Morvan. Un emploi partagé permet de soutenir les habitantes et habitants qui souhaitent s'organiser autour de sujets qui leur semblent déterminants pour l'avenir de la vie locale : la présence du loup, la solidarité villageoise, le renforcement de la vie sociale en territoire hyper-rural. Toute une méthodologie inspirée de nos divers ateliers et de la possibilité "d'apprendre par ce qui nous est familier" au travers des pratiques de l'oralité (le débat, les imaginaires communs, les savoirs et savoirs-faire de chacun, etc.).

Le groupe de recherche participative sur les archives de l'ancienne prison d'Autun n'en finit pas, depuis ce lieu, d'exhumer de nouveaux dossiers de personnes déportées à la fin de la Seconde guerre mondiale. Depuis le début, les archives de cette ancienne maison d'arrêt nous aident à comprendre la vie locale depuis les parcours de celles et ceux qui y furent enfermés à différentes époques. Des événements locaux rencontrent la grande Histoire, des violences subies par certaines catégories de la population, toutes ces traces étudiées patiemment par des bénévoles, très compétents, montrent un autre visage du récit historique local, une histoire plus populaire. Une grande fête est venue mettre un point d'orgue à ce travail, la Fête de la Libération qui a eu lieu les 17 et 18 mai. Des partenariats avec la Mairie d'Anost, le Musée de la Résistance, le Maquis Socrate, Pour Une Fois Qu'on Sort, ont permis de rassembler environ 300 personnes au fil de ces journées. Une salle du prochain Musée Panoptique d'Autun accueillera les noms issus de ces travaux et un dépôt sera réalisé aux Archives départementales.

En 2025, nous souhaitons faire aboutir nos travaux en partenariat avec la Ville d'Autun, pour la partie valorisation au sein de l'exposition du musée et avec l'Académie du Morvan pour la publication d'un article dans le prochain Bulletin, dédié à la Seconde guerre mondiale. Nous remercions l'Académie du Morvan d'avoir proposé cette coopération.

Néla Lichkovà, accompagnée par la MPOB, a réalisé **un mémoire universitaire** soutenu à l'Université de Bourgogne (UFR Sciences du langage) et à l'Université de Brno (République Tchèque): "Le bourguignon au sein de la génération Z, une langue éteinte ou vivante ?" Ses conclusions sont assez éloquentes, sur 500 questionnaires distribués. Le bourguignon est parlé naturellement dans certaines circonstances pour un tiers des personnes entre 15 et 25 ans qui ont répondu. Les enseignants de l'Université de Dijon ont donné suite à ces travaux et nous étudions la possibilité de mise en place d'un cours de bourguignon pour les Master en sciences du langage. En 2025, Néla a commencé, dans le cadre d'un stage universitaire, l'étude d'un fonds d'archives sonores réalisé par l'Université rurale bressane et déposée dans nos fonds par l'association "Les Amis du Vieux Romenay". Ce fonds est un matériau majeur permettant d'étudier le point de contact entre langue d'oïl et franco-provençal. La section Langues de Bourgogne encadre avec la directrice le poste de revitalisation des langues au sein de la MPOB occupé par Elise Allyot. La section accomplit elle-même de nombreuses actions bénévoles de revitalisation.

Bilan de la section Langues de Bourgogne (Annie Cèbe)

Les **12 èmes Rencontres des Langues Régionales de Bourgogne** et de Franche-comté se sont déroulées cette année 2024 le 12 octobre en Côte d'Or à Arnay-le-Duc en collaboration avec le Centre Social d'Arnay, l'association "Les Ré-veillées", association qui organise des veillées artistiques au restaurant "Le Château d'Arnay" et d'autres partenaires. Le thème était "La médecine populaire" avec une exposition "la cueillette des savoirs" d'après l'ouvrage de Capucine Crosnier, expo prêtée gracieusement par le Parc Naturel Régional du Morvan et une conférence de Caroline Darroux sur la cueillette des savoirs dans l'Auxois et le Morvan, toujours d'après cet ouvrage et co-construite avec l'herbaliste Roxane Ory. Les Raibâcheres d'octobre se sont déroulées lors de cette journée qui s'est terminée par une représentation théâtrale de l'association « Mémoire et Patrimoine de Neuvy-Grandchamp ». Notre souhait d'associer à cette journée les enfants qui fréquentent le Centre Social a été un demi-succès. Nous avons, Sol, Jean-Luc et moi, rencontré les animateurs du Centre Social pour mettre au point, avec leur collaboration, une stratégie d'intervention, mais il n'y a pas eu suffisamment d'implication. Nous serons vigilants sur ce point pour l'édition 2025.

Quelques nouveautés en ce qui concerne l'atelier itinérant mensuel « Les Raibâcheries du Bôchot » (entre 40 et 80 personnes). Afin de toucher un plus large public depuis le mois de novembre il y a en hiver, une alternance de jour et d'heure : mercredi après-midi un mois et deuxième jeudi le soir le mois suivant. A noter également une ouverture dans des zones jusqu'alors "blanches", Pouilly-en-Auxois avec participation à la Fête du Canal en juillet et en décembre une Raibâcherie à Evelle dans le pays des vignes. Et comme chaque année trois Raibâcheries aux Archives Départementales de Côte-d'Or sur des thèmes plus littéraires.

Plusieurs représentations de Lai Comédie du Bôchot (atelier de théâtre amateur en langues de Bourgogne) durant l'année 2024: Torcy (en Côte d'Or près d'Epoisses), Montberthault (idem près d'Epoisses).

La Chanterie de l'Auxois (chorale amateur en bourguignon) propose des répétitions mensuelles et a participé au Printemps de l'Auxois (UGMM), mais du fait de l'âge des chanteurs et chanteuses, il y a de moins en moins de participants.

Dans le cadre d'une résidence d'Education Artistique et Culturelle et pour préparer une intervention dans quatre écoles primaires en 2025, nous avons participé à des réunions en visio avec des conseillères pédagogiques de l'Education Nationale et des réunions de préparation entre intervenants en langues de Bourgogne (Jean-Luc Debard et Annie Cèbe) et des artistes de la MPOB, Morgane, conteuse, et Elsa Lambey, musicienne et chanteuse. Ce projet d'éducation artistique et culturel est financé par la DRAC et a pour vocation de faire connaître notre mallette pédagogique en ligne "Lai Muzotte". Les écoles concernées sont celles de Clomot, Allerey, Braux et Gissey-le-Vieil (de grande section à CM2).

Un **concours d'écriture en langues de Bourgogne** et Franche-Comté a été proposé au cours de l'été 2024. De nombreux participants ont répondu, en différentes langues de la région. Après délibération du jury, les prix ont été remis le 20 juillet lors de la Fête du Livre à Anost.

Bilan de la section les Ateliers Musicale d'Anost (Pierre Brossier)

Pour notre section, nous intervenons pour animer **la vie et les fêtes locales** avec nos musiciens et musiciennes amateurs et le répertoire de musiques traditionnelles du Morvan: Fête de la musique, défilé du 14 juillet à Anost, Fête de l'accordéon et de la vielle, Fête du patrimoine au moulin de La Presle (Planchez). Nous proposons à tous ceux qui ont envie de pratiquer ou découvrir cette musique des ateliers mensuels à Anost et Dijon. Nous réalisons des **interventions ponctuelles** en Ephad (Dijon, Autun) et maison de retraite (Anost).

Les musiciennes et musiciens qui fréquentent les ateliers de l'AMA participent à de nombreuses animations pour d'autres associations. **Les bals** à Planchez chaque mardi soir, par exemple, où la très grande majorité des musiciens est originaire de notre section. Sur Dijon il y a le groupe "tradi-défi" animé par Yoma Rhodde également constitué de nombreux musiciens de l'AMA. Mais de fait il n'y a ni mention de l'AMA ni de la MPOB. La musique trad se diffuse et voyage sans étiquette!

L'un de nos membres a fait une suggestion concernant une monographie sur l'AMA qui pourrait faire ressortir cette action "souterraine" que nous menons depuis le début.

Pour valoriser l'énorme travail de diffusion, de soutien à la création et de développement de la musique traditionnelle en Bourgogne, **la MPOB et l'UGMM se sont associées pour créer une édition documentaire en ligne afin de valorisation de la Fête de la Vielle**, ce festival aura bientôt 50 ans: <https://view.genially.com/660172d5e893170014d2553a>

Grâce à l'implication d'une stagiaire du Conservatoire National des Arts et Métiers (Carine Kostrzewa) et avec le concours du Plan national de numérisation (Ministère de la culture), nous avons compilé des archives dispersées chez les particuliers et réalisé des entretiens inédits, afin de proposer de mieux connaître cette aventure humaine et musicale par l'exploration autonome des archives de la Fête.

De plus, Killian Guyollot, **apprenti en licence professionnelle, a été recruté et mutualisé entre les deux associations**, afin d'aider au développement des événements de valorisation et de diffusion des musiques et danses traditionnelles.

La directrice cite d'autres projets menés par la MPOB, qui font l'objet d'un développement plus approfondi dans le Bilan d'activités 2024 : les enquêtes auprès des descendants de Harkis qui ont vécu au camp de Roussillon-en-Morvan, dans l'objectif de proposer un espace d'expression et d'écoute sur ce site protégé au titre du patrimoine historique ; l'intervention auprès des familles de bûcherons bulgares pour faciliter la médiation interculturelle et valoriser leur culture orale; le classement des archives de Jacqueline Paineau, grande figure d'érudition d'Anost; les activités avec les scolaires et les centres de loisirs, les visites dans nos expositions pour faire découvrir l'oralité et le territoire, les accueils au centre de documentation et les accompagnements pour les artistes et les chercheurs.

Au-delà de toutes ces activités, nous tentons d'ouvrir de plus en plus la Maison de l'oralité aux habitantes et habitants d'Anost, nous les invitons lors de nos animations familles (mercredi des vacances), nous allons les chercher pour nos travaux sur l'histoire populaire locale, comme lors des événements portes-ouvertes de 2025 : la Fête du Bal-parquet des 27-28-29 juin autour de la valorisation du fonds d'archives de Jacqueline Paineau et ses travaux sur Anost et Roussillon, ainsi que l'événement de fin d'année des sections de musique trad du Conservatoire intercommunal ; et les journées du patrimoine des 19-20-21 septembre autour d'un événement "Apportez vos archives". Une année bien occupée pour toutes les équipes professionnelle et bénévole de l'association.

Vote du Bilan d'activités 2024

Le Bilan d'activités 2024 est approuvé à l'unanimité

3. Rapport sur la gestion 2024 : rapport financier du Commissaire aux comptes à l'AG

La trésorière fait lecture de l'opinion formulée par le Commissaire dans son rapport : *“En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison du Patrimoine oral relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.”* La trésorière cite également l'observation: *“Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points “faits caractéristiques” détaillés dans l'annexe, ayant conduit à l'immobilisation de 32 724€ de frais de recherche et de développement.”*

La trésorière présente le bilan 2024: le bilan affiche un total de 160 451 € en 2024. Les faits caractéristiques sont l'amortissement régulier des frais de recherche et développement (immobilisations incorporelles), ainsi que l'augmentation de nos immobilisations corporelles suite à la rénovation du bal-parquet Maimont avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, que nous remercions chaleureusement pour leur accompagnement. La diminution du total par rapport à 2023 s'explique par l'importante subvention attribuée en 2023 pour le projet COUDRIER concernant une action d'une durée de 3 exercices comptables (82 000 €). A noter la diminution de nos fonds propres due au déficit du compte de résultats 2024 et à la diminution de la valeur de nos stocks.

Bilan 2024				
<i>Année</i>		<i>2024</i>	<i>2023</i>	<i>Ecart</i>
ACTIF	TOTAL	160 451	207 212	
	Immobilisations incorporelles	17 871	30 541	
	Immobilisations corporelles	25 629	6 299	
	Stocks	6 103	9 126	
	Créances	52 041	108 320	
	Disponibilités	54 796	49 228	
	Charges constatées d'avance	4 011	3 697	
PASSIF	TOTAL	160 451	207 212	
	Fonds propres	57 435	85 791	-33,00%
	Fonds dédiés	18 840	61 227	
	Dettes	84 176	60 195	

Compte-rendu MPOB
AG 12/04/2025

La trésorière présente le Compte de résultat 2024: Les comptes 2024 affichent un résultat de 353 555€ de charges pour 326 414€ de produits. Les ventes ont un peu augmenté malgré une salariée intervenante en formation en alternance durant toute l'année, les subventions affichent une baisse, mais s'équilibrent d'une année sur l'autre si l'on ajoute les fonds dédiés (subvention sur 3 exercices pour le projet COUDRIER), le mécénat est en hausse suite à notre campagne de mécénat pour le bal-parquet. Un effort a été réalisé pour diminuer les dépenses liées aux déplacements et aux frais de mission, il faut noter la créance irrécouvrable suite à la liquidation judiciaire d'un client (7 970€), les frais de personnel ont du mal à être couverts par les produits. Le déficit s'élève à 27 141€ soit 7,7% du résultat.

Nous avons toujours un moment de tension pour notre trésorerie en début d'année, merci au Parc Naturel Régional du Morvan qui a accepté, dans le cadre de notre convention, de nous octroyer un apport de 25 000€ jusqu'à juillet 2025.

Le Commissaire aux comptes insiste sur la nécessité d'aboutir l'exercice 2025 sans déficit, afin de ne plus réduire nos fonds propres. Pour cette raison, nous avons prévu un plan de retour à l'équilibre sur trois ans à venir, que nous allons vous détailler.

Compte de résultat clos 2024

	<i>Année</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
produits	TOTAL des produits	326 414	362 866
	Cotisations Ventes	1 848	1 872
	Subventions	43 063	42 986
	Générosité du public	192 128	287 403
	Reprises sur amortissements	15 794	2 319
	Fonds dédiés	23 657	3 410
	Produits exceptionnels	48 668	5 590
	Autres produits	1 214	3 754
	Produits financiers		15 115
		42	416
charges	TOTAL des charges	353 555	379 279
	Achats et charges extérieurs	70 852	73 190
	Formation professionnelle	12 911	4 950
	Frais de personnel	236 249	219 560
	Dotation aux amortissements et provisions pour stocks	19 223	17 565
	Report en fonds dédiés	6 281	61 227
	Créance irrécouvrable	7 970	1 150
	Charges exceptionnelles	71	1 638
	Déficit	27 141	16 414
	Pourcentage de déficit	7,70%	5,40%

Vote pour l'approbation des comptes 2024

Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité

Vote pour l'affectation du résultat en Report à nouveau

Les résultats sont affectés à l'unanimité

La trésorière et la directrice présentent les contributions volontaires pour 2024: le temps de travail accompli par les bénévoles pour l'association a augmenté de 25% depuis 2022. Cette situation nous montre l'intérêt croissant de nos adhérentes et adhérents pour nos activités et nous aide à confirmer que nous avançons en cohérence avec ce que souhaitent les personnes qui s'associent à nos statuts. C'est un fait très important pour notre Conseil d'administration et notre équipe salariée. Les bénévoles s'investissent de plus en plus sur des actions qualifiées de recherche dans les archives, d'animation spécialisée, d'accompagnement d'artistes, etc. Merci à toutes celles et ceux qui permettent à notre projet de se développer grâce à leur implication.

La Mairie d'Anost met à disposition du personnel qualifié pour l'entretien de nos locaux et finance notre chauffage dans le cadre de l'installation collective de chaufferie bois. Ce qui, dans le contexte de crise de l'énergie, est un soutien très important pour nous. La création du local "Annexe", avec cuisine, local archives et bureau pour Vents du Morvan a été nécessaire pour aider à notre développement. Au-delà, le Conseil municipal est à nos côtés pour toutes les épreuves rencontrées, et nous les en remercions chaleureusement.

Le Parc Naturel Régional du Morvan nous a soutenus dès l'ouverture dans le cadre des installations des salles d'exposition et du matériel d'aménagement des locaux. Merci au Parc pour cet investissement en notre faveur, cela fait aujourd'hui 18 ans, un projet de rénovation des expositions est à l'étude.

Contributions volontaires 2024

<i>Année</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
TOTAL des contributions	113 430	110 106
Bénévolat	58 985	56 317
Mairie d'Anost	30 492	30 337
Parc du Morvan	23 953	23 954

Vote pour l'approbation des comptes 2024

Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité

Vote pour l'affectation du résultat en Report à nouveau

Les résultats sont affectés à l'unanimité

Compte-rendu MPOB
AG 12/04/2025

La trésorière fait lecture des Conventions certifiées par le Commissaire aux comptes: Ces conventions concernent les frais de déplacement et les frais de repas des administrateurs et administratrices dans le cadre de leur engagement bénévole et les actions de la structure :

- Debard Jean-Luc: 1539 €
- Cottin Laurent: 329 €
- Cèbe Annie: 377 €
- Barot Gilles: 624,25 €

Vote pour l'approbation des Conventions certifiées

Les Conventions certifiées sont approuvées à l'unanimité

Analyse du déficit par le Président: Nous avons identifié déjà l'année dernière un déficit structurel lié à notre mission de documentation (environ 15 000 € de déficit sur cette mission). Suite au départ de notre salariée Alice Margotton en fin d'année 2024 pour des raisons familiales, nous avons choisi de ne pas remplacer ce poste dans son intégralité. Nous assurons désormais l'accueil et l'accompagnement au Centre de documentation à la mesure du soutien financier que nous apporte la CCGAM pour cette mission, c'est-à-dire 7 heures par semaine. Christine Gaillard a été embauchée pour cela en CDD. Par ailleurs, notre projet d'Animation sociale orale pour les Transitions, portée en partenariat avec la Coopérative des savoirs, s'inscrit dans le cadre d'un financement européen (LEADER). Il nous faut avancer l'argent et seules les charges peuvent être comptabilisées jusqu'à l'obtention de l'accord final de subvention (qui peut arriver à la fin du projet). Nous vous proposerons un scénario adaptatif pour les trois années à venir, afin de répondre au mieux aux incertitudes de notre époque en terme de financements publics.

Vote du quitus de l'Assemblée générale au Conseil d'administration

Le quitus est voté à l'unanimité

4. Présentation du projet d'activités et du budget prévisionnel 2025

Cette année 2025 est une année charnière. Nous avons étudié en Conseil d'administration et en Bureau les options possibles pour les années à venir. Nous avons rencontré nos partenaires pour nous assurer de leur soutien. Nous avons choisi de nous engager dans la continuité d'un projet associatif ambitieux et pour des actions structurantes pour le territoire. Nous mènerons une stratégie volontariste de levée de fonds, qui nécessitera d'acquérir des compétences ciblées que les associations peinent en général à développer.

- Nous poursuivrons notre projet avec les Associations Syndicales Libres de gestion de l'eau potable du territoire (projet COUDRIER), afin de proposer **un centre de ressources pour les ASL de la Nièvre et de la Saône-et-Loire**. Les collectivités locales, autant que les bénévoles des villages et que l'Etat, nous en ont exprimé la demande. Le contexte de changement climatique et sociologique est un vrai défi pour ces modes de gestion de l'eau en circuit court et selon des modalités de transmission orale.
- Nous poursuivrons notre engagement dans la mission de revitalisation des langues de Bourgogne à l'échelle de la région, en ciblant des axes de développement en fonction des problématiques rencontrées sur les différents territoires de Bourgogne (en 2025 la Bresse, l'Auxois, le Morvan). Nous sollicitons une subvention exceptionnelle du Ministère de la culture pour cela. Nous lancerons les bases d'une recherche-action et d'un accompagnement dans le cadre d'un **partenariat avec Guédelon (dans l'Yonne) autour de la langue des métiers des ouvriers** pour soutenir les possibilités de transmission orale dans ce haut-lieu d'expérimentation archéologique.
- Dans le domaine des musiques traditionnelles, nous élaborerons avec la Ville de Joigny un projet d'accompagnement en éducation populaire et en ethnologie, suite à la demande du maire de la municipalité, pour déployer le projet inédit de **Maîtrise populaire chantée, où le chant traditionnel est imaginé comme liant social** dans une commune à forte mixité sociale.

Nous imaginerons des **partenariats plus resserrés** avec les associations locales, afin de se soutenir mutuellement et de favoriser l'intelligence collective: éviter de porter seul des missions d'intérêt général pour lesquelles nous ne sommes pas suffisamment financées, mais qui restent dans l'ADN du projet MPOB (documentation, accueil d'artistes, animation de la vie locale, soutien à l'action citoyenne dans un contexte de crise).

L'année 2025 sera également l'année de **la révision de notre projet associatif**. Notre association a évolué depuis sa fondation et l'écriture du Manifeste pour les Cultures Orales, que toutes les associations fondatrices avaient co-signé. Nous allons nous rassembler, tout au long de l'année, pour affiner ce que l'on veut accomplir ensemble pour les années à venir.

Pour réaliser ce projet d'activités, nous avons imaginé **des leviers d'adaptation et de réajustement financier** issus de scénarios moins ambitieux, mais qui ont le mérite de nous avoir permis de réfléchir à des solutions en cas de coups durs: construire des propositions de prestation raisonnables financièrement à court terme et qui pourront monter en puissance dans la durée (ex: avec Guédelon et Joigny) ; essayer de garantir au maximum l'attribution définitive de la subvention LEADER en 2025 pour éviter de faire peser trop de charges sans produit vis-à-vis de la mission subventionnée (Animation sociale orale pour les Transitions) ; être capable de proposer de simples conseils (sans accompagnement) si les moyens dédiés ne sont pas suffisants ; être capable de ralentir la vie du lieu (programmation et accueil) si le budget devient trop tendu ; discuter avec l'équipe salariée des aménagements de temps de travail pour celles et ceux qui le souhaitent, afin d'ajuster au maximum la masse salariale par rapport aux moyens de financement.

Compte-rendu MPOB
AG 12/04/2025

Budget prévisionnel 2025

	<i>Année</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>
produits	TOTAL des produits	326 414	301 107
	Cotisations	1 848	2000
	Ventes	43 063	53 839
	Subventions	192 128	205 628
	Générosité du public	15 794	14 800
	Reprises sur ammortissements	55 784	18 840
	Produits exceptionnels	1 214	2 500
	Transfert de charges	16 541	3 500
	Produits financiers	42	416
	TOTAL des charges	353 555	301 107
charges	Achats et Charges extérieurs	70 852	72 909
	Formation professionnelle	12 911	6 300
	Frais de personnel	236 249	204 098
	Dotation aux amortissements et provisions pour stocks	19 223	17 000
	Report en fonds dédiés	6 281	0
	Créance irrécouvrable	7 970	0
	Charges exceptionnelles	71	0
	Intérêts bancaires		800
	Déficit	27 141	0
	Pourcentage de déficit	7,70%	0%

Vote pour l'approbation du budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

5. Fixation du montant de la cotisation

Le montant des cotisations reste le même que celui décidé l'année passée, 12 € pour chaque personne physique ou morale, avec un tarif à prix libre à partir de 5 € pour les moins de 25 ans.

Vote pour le montant des cotisations 2025

La reconduction en 2025 des montants de 2024 est approuvée à l'unanimité

6. Questions diverses

Pierre Léger souhaite applaudir le travail remarquable de l'équipe salariée de la MPOB, encore durant cette année.

Nicolle Duchemin pose la question de la réduction du nombre de sollicitations des conteurs amateurs pour des veillées. Réponse est faite d'un choix de redirection de l'activité des veillées-contes dans un format plus participatif appelé "baluscule". Ce format où chaque participant est sollicité à prendre la parole, avec l'animation d'une personne de la MPOB (salariée ou bénévole), est plus en phase avec le projet associatif aujourd'hui.

Pierre Brossier mentionne la volonté de membres de la section de l'Atelier Musical d'Anost de réaliser une monographie sur l'histoire de cette activité.

L'Assemblée générale se clotûre à 12h40

Fait à Anost, le 19/05/2025

Laurent COTTIN, président



Aline DUMONT trésorière

